

organisée et certifiée par

L'Institut de Victimologie Paris & le Centre du Psychotrauma Montoyer ® Bruxelles

Institut de Victimologie

- Session 2019 -

Madame, Monsieur,

Après nos deux premières sessions 2017 et 2018 couronnées par un franc succès, nous avons le plaisir de vous annoncer la reconduction de notre formation en **Psychotraumatologie et Victimologie** pour l'année 2019.

Les sessions précédentes ont été fortement appréciées et des intervenants de haute volée ont partagé leur savoir et leur expertise. Fort de cette expérience, nous mettons tout en œuvre afin de vous garantir une troisième édition encore plus profitable.

La formation peut s'intégrer dans un cursus universitaire classique ou s'inscrire dans des actions de formation continue que proposent à leurs personnels les organismes de secteurs publics et privés.

Un Diplôme de Psychotraumatologie et de Victimologie sera délivré conjointement par l'Institut de Victimologie de Paris et le Centre du Psychotrauma Montoyer de Bruxelles.

Dr Kadi-Van Acker, Responsable du Centre du Psychotrauma Montoyer® - Bruxelles, Dr Lopez, Responsable de l'institut de Victimologie - Paris, (les Coordinateurs)

La formation est reconnue en Belgique par le SFP (Service Public Fédéral) dans le cadre de la formation professionnelle « congé éducation payé » de la commission paritaire CP330.

1. Objectifs de la formation

La formation qui est à la fois théorique et clinique, permet d'acquérir les connaissances fondamentales en psychotraumatologie, victimologie, agressologie, sciences criminelles, médecine légale et droit médical nécessaires pour assurer des interventions de qualité dans les domaines suivants :

- la prise en charge des victimes à court, moyen et long terme, dans un esprit de travail en réseau,
- l'information, l'orientation et/ou l'accompagnement des victimes sur le plan psychosocial et juridique,
- l'expertise judiciaire et médico-légale,
- l'évaluation et la prise en charge des auteurs d'agressions,

2. Enseignements dirigés

Cet enseignement sera intégré dans chacun des 4 modules du programme et comportera :

- 1. Des discussions de cas pratiques,
- 2. Des discussions de données scientifiques,
- 3. Des discussions de protocoles d'intervention,



organisée et certifiée par





- Session 2019 -

3. Conditions d'admission

Seront admis à la formation après étude du dossier :

- les psychiatres (ou internes en psychiatrie),
- les médecins généralistes,
- les psychologues cliniciens,
- les juristes,
- les psychothérapeutes, les infirmiers spécialisés, les éducateurs, les assistants sociaux,

4. Dates et durée de la formation

- ♦ Enseignement théorique de 120 heures.
- ♦ La formation se déroule les vendredis et samedis aux dates suivantes (sous réserve de modification) :

1.	11 et 12	janvier	2019
2.	01 et 02	février	2019
3.	22 et 23	février	2019
4.	15 et 16	mars	2019
5.	05 et 06	avril	2019
6.	17 et 18	mai	2019
7.	14 et 15	juin	2019
	Vacance	es: juillet - août	
8.	13 et 14	septembre	2019
9.	04 et 05	octobre	2019
10.	25 et 26	octobre	2019

5. Lieu de la formation et organisation

- ♦ Les cours sont dispensés en langue française.
- ♦ L'ensemble des cours se donnent à l'adresse du Centre Montoyer qui est :

Centre Montoyer

Maison des Ailes

1 rue Montoyer

1000 Bruxelles

Accès détaillé renseigné sur le site www.centremontoyer.be



organisée et certifiée par

L'Institut de Victimologie Paris & le Centre du Psychotrauma Montoyer ® Bruxelles



- Session 2019 -

6. Le nombre de places disponibles est limité à 25.

- ♦ Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt.
- ♦ Les candidats inscrits sur la liste d'attente de la session 2018 sont prioritaires.

7. Coût de la formation

- ♦ Le droit d'inscription formule «individuelle» est de 1.700 euros.
- ♦ Dans le cadre de la CP330 « *congé éducation payé* » s'ajoute un supplément de 200 euros pour frais et suivi administratif, pour un total de 1.900 euros.

8. Validation de l'enseignement :

- ♦ L'enseignement théorique est sanctionné par un EXAMEN ECRIT d'une durée de 3 heures.
- ♦ L'examen a lieu fin 2019 (date actuellement non fixée).
- ♦ Les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 12 sur 20 sont déclarés admis au Diplôme de Psychotraumatologie et Victimologie.

9. Inscription

9.1 Candidature:

Veuillez adresser votre CV et lettre de motivation à l'attention du docteur KADI - VAN ACKER

a/ Soit par COURRIER à l'adresse suivante :

Dr Nadia KADI - VAN ACKER Centre Montoyer -1, Rue Montoyer, boite 10 1000 Bruxelles Belgique

- b/ Soit par MAIL à l'adresse : formation@centremontoyer.be
- ♦ Mentionnez clairement : « candidature session 2019 + votre NOM ».
- ♦ La présélection est gérée par les coordinateurs de la formation.

9.2 <u>Validation de l'inscription</u>:

- Un entretien préalable peut être demandé.
- Vous serez informé(e) par mail dans les 72 heures de la décision de votre admission et des modalités d'inscription.
- Le paiement valide l'accès à la formation.



organisée et certifiée par

L'Institut de Victimologie Paris & le Centre du Psychotrauma Montoyer ® Bruxelles



- Session 2019 -

10. Comité pédagogique :

Pr Christian Hervé (Paris)

Président de l'Académie Internationale Ethique, Médecine et Politiques Publiques (Paris).

Dr Nadia KADI - VAN ACKER (Bruxelles)

Psychiatre, Psychothérapeute, titulaire d'un master 2 en psychologie clinique,

Superviseur et formatrice en psychotraumatologie,

Responsable du Centre du Psychotrauma Montoyer.

Dr Gérard LOPEZ (Paris)

Psychiatre, Expert judiciaire et expert international en Psychotraumatologie,

Président fondateur de l'Institut de Victimologie de Paris,

Coordinateur des diplômes universitaires en psychotraumatologie et victimologie,

Directeur du programme de l'Organisation de Victimologie et de Psychotraumatologie Européenne (OVEPE) mis en place par la Commission Européenne, et auteur de nombreux livres et articles scientifiques.

Mr Salih AKSOY (Bruxelles)

Psychologue clinicien, psychothérapeute, criminologue,

Formateur et superviseur en psychotraumatologie à l'université Sigmund Freud (Paris),

Secrétaire Général de l'Association Française de Psychiatrie Sociale (AFPS).



organisée et certifiée par

Institut de Victimologie Paris & le Centre du Psychotrauma Montoyer ® Bruxelle



- Session 2019 -

11. **PROGRAMME** (sous réserve de modifications)

MODULE 1 **VICTIMOLOGIE**

Introduction à la victimologie et psychotraumatologie

Le système pénal belge, de la plainte au procès

Les droits des victimes

L'expertise pénale

Le droit civil et la réparation

Les examens médico-légaux

L'expertise civile

L'expertise familiale

La protection de l'enfance

Les expertises des victimes

MODULE 2 **AGRESSOLOGIE**

Brève histoire des théories psychocriminologiques explicatives du crime

Les racines sociales de la violence

Typologie des agresseurs

L'évaluation de la dangerosité

La prévention de la récidive

Les enfants violents et la prise en charge du trouble des conduites

Le harcèlement moral et sexuel au travail

Approche transculturelle du psychotraumatisme

Le deuil traumatique



organisée et certifiée par

Institut de Victimologie Paris & le Centre du Psychotrauma Montoyer ® Bruxelle



- Session 2019 -

MODULE 3 **PSYCHOTRAUMATOLOGIE**

Introduction à la psychotraumatologie : approche des syndromes psychotraumatiques.

Evolution des troubles post-traumatiques (facteurs prédictifs, facteurs de maintien comorbidités).

Les troubles dissociatifs.

La crise suicidaire: évaluer et intervenir.

Approche transculturelle du psychotraumatisme.

Les violences faites aux femmes.

Les agressions sexuelles.

La maltraitance infantile.

Clinique du syndrome psychotraumatique chez l'enfant.

MODULE 4 PRISE EN CHARGE DU PSYCHOTRAUMATISME

Le cadre thérapeutique et la thérapie relationnelle.

Le traitement des personnalités traumatiques complexes.

EMDR: intérêt, limites, évaluation.

HYPNOSE: intérêt, limites, évaluation.

Les Thérapies Cognitivo-Comportementales : intérêt, limites, évaluation.

Pharmacothérapie du trouble de stress post-traumatique.

Les interventions précoces en cas d'accidents collectifs (defusing- debriefing): intérêts, limites, évaluation.

Réseau d'aide aux victimes: rencontre et échanges avec des associations d'aide aux victimes en Belgique (table ronde).

Discussion de cas cliniques.

Total: 120 heures